

**CDC AUNIS ATLANTIQUE dont la population est de 3500 habitants et plus :
CDC AUNIS ATLANTIQUE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004149900225

POSTE COMPTABLE : SGC FERRIERES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	63
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	66
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	69
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	74

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	77
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	78
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	83
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	85
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	86
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	87
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	88
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	89
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	90
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	91
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	95
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	96
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	97
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	98

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	100
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I
	A
Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	32909
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	73582 8.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	329.01
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	343.61
3	Dépenses d'équipement brut / population	69.02
4	Encours de dette / population (2) (3)	247.19
5	DGF / population	33.49
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

					I
					C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1

	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	B1
Investissement	I	0,00	III	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1
Investissement	A2 + B2
Fonctionnement	A3 + B3

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

157-12/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS					A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES		
		9 782 157,04		9 782 157,04	
+					+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)		
		0,00		0,00	
=					=
Total de la section d'investissement (2)		9 782 157,04		9 782 157,04	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES		
		11 385 466,00		11 385 466,00	
+					+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)		
		0,00		0,00	
=					=
Total de la section de fonctionnement (3)		11 385 466,00		11 385 466,00	
TOTAL DU BUDGET (4)			21 167 623,04	21 167 623,04	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

II				0,00
B2				0,00
				0,00
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant	
Numéro	Libellé			
TOTAL				
« AE de dépenses imprévues » (2)		022		
TOTAL GENERAL				

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BF 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	411 900,00	0,00	487 041,13	487 041,13	487 041,13
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 478 807,00	0,00	1 556 444,45	1 556 444,45	1 556 444,45
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 564 701,70	0,00	1 789 207,67	1 789 207,67	1 789 207,67
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 863 931,00	0,00	4 066 198,69	4 066 198,69	4 066 198,69
Total des dépenses d'équipement		7 319 339,70	0,00	7 898 891,94	7 898 891,94	7 898 891,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	542 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 238 000,00	0,00	360 810,00	360 810,00	360 810,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 780 000,00	0,00	360 810,00	360 810,00	360 810,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 215 400,00	0,00	1 087 588,80	1 087 588,80	1 087 588,80
Total des dépenses réelles d'investissement		11 314 739,70	0,00	9 347 290,74	9 347 290,74	9 347 290,74

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	75 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	553 000,00		384 866,30	384 866,30	384 866,30
Total des dépenses d'ordre d'investissement		628 000,00		434 866,30	434 866,30	434 866,30

TOTAL	11 942 739,70	0,00	9 782 157,04	9 782 157,04	9 782 157,04
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 782 157,04
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 207 270,00	0,00	3 054 827,00	3 054 827,00	3 054 827,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 637 482,00	0,00	3 353 895,74	3 353 895,74	3 353 895,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	119 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 963 902,00	0,00	6 408 722,74	6 408 722,74	6 408 722,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 186 100,00	0,00	965 000,00	965 000,00	965 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	530 000,00	0,00	565 000,00	565 000,00	565 000,00
Total des recettes financières		1 816 100,00	0,00	1 530 000,00	1 530 000,00	1 530 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	1 277 900,00	0,00	769 000,00	769 000,00	769 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 057 902,00	0,00	8 707 722,74	8 707 722,74	8 707 722,74

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 774 834,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	630 000,00		689 568,00	689 568,00	689 568,00
041	Opérations patrimoniales (10)	553 000,00		384 866,30	384 866,30	384 866,30
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 957 834,00		1 074 434,30	1 074 434,30	1 074 434,30

TOTAL	12 015 736,00	0,00	9 782 157,04	9 782 157,04	9 782 157,04
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 782 157,04
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	639 568,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu Assemblée

(8) Le service indique que la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 \equiv RI\ 021 + DI\ 040 \equiv RF\ 042 + RI\ 040 \equiv DF\ 042 + DI\ 041 \equiv RI\ 041$

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BF 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 031 495,00	0,00	1 627 662,14	1 627 662,14	1 627 662,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 514 000,00	0,00	3 228 300,00	3 228 300,00	3 228 300,00
014	Atténuations de produits	2 046 000,00	0,00	2 046 000,00	2 046 000,00	2 046 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 749 825,00	0,00	3 553 845,86	3 553 845,86	3 553 845,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 341 320,00	0,00	10 455 808,00	10 455 808,00	10 455 808,00
66	Charges financières	410 425,24	0,00	210 090,00	210 090,00	210 090,00
67	Charges spécifiques (3)	60 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 831 745,24	0,00	10 695 898,00	10 695 898,00	10 695 898,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 774 834,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	630 000,00		689 568,00	689 568,00	689 568,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 404 834,00		689 568,00	689 568,00	689 568,00

TOTAL	14 236 579,24	0,00	11 385 466,00	11 385 466,00	11 385 466,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 385 466,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	62 800,00	0,00	49 155,00	49 155,00	49 155,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	249 517,00	0,00	263 062,00	263 062,00	263 062,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 913 900,00	0,00	3 860 000,00	3 860 000,00	3 860 000,00
731	Fiscalité locale	4 469 600,00	0,00	4 528 000,00	4 528 000,00	4 528 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 182 420,00	0,00	2 198 649,00	2 198 649,00	2 198 649,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 080 534,00	0,00	415 700,00	415 700,00	415 700,00
Total des recettes de gestion courante		11 958 771,00	0,00	11 314 566,00	11 314 566,00	11 314 566,00
76	Produits financiers	800,00	0,00	900,00	900,00	900,00
77	Produits spécifiques (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 999 571,00	0,00	11 335 466,00	11 335 466,00	11 335 466,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	75 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		75 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	12 074 571,00	0,00	11 385 466,00	11 385 466,00	11 385 466,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 385 466,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	639 568,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BF 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	360 810,00	0,00	360 810,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 844 440,94		7 844 440,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 200,00	0,00	1 200,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	53 251,00	0,00	53 251,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	384 866,30	384 866,30
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 087 588,80	0,00	1 087 588,80
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 347 290,74	434 866,30	9 782 157,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 782 157,04

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 627 662,14		1 627 662,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 228 300,00		3 228 300,00
014	Atténuations de produits	2 046 000,00		2 046 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 553 845,86	0,00	3 553 845,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	210 090,00	0,00	210 090,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 000,00	689 568,00	709 568,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 695 898,00	689 568,00	11 385 466,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 385 466,00

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BF 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	965 000,00	0,00	965 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 054 827,00	0,00	3 054 827,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 353 895,74	0,00	3 353 895,74
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	384 866,30	384 866,30
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		689 568,00	689 568,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	769 000,00	0,00	769 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	565 000,00		565 000,00
Recettes d'investissement – Total		8 707 722,74	1 074 434,30	9 782 157,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 782 157,04

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	49 155,00		49 155,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	263 062,00		263 062,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 860 000,00		3 860 000,00
731	Fiscalité locale	4 528 000,00		4 528 000,00
74	Dotations et participations (8)	2 198 649,00		2 198 649,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	415 700,00	0,00	415 700,00
76	Produits financiers	900,00	0,00	900,00
77	Produits spécifiques (8)	20 000,00	50 000,00	70 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025 FONCTIONNEMENT

79 Transferts de charges

Opérations réelles (1)

Opérations d'ordre (2)

TOTAL

0,00

0,00

Recettes de fonctionnement – Total

11 335 466,00

50 000,00

11 385 466,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 385 466,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I +
TOTAL	11 942 739,70	0,00	0,00	9 782 157,04	9 782 157,04	0,00	9 782 157,04	9 782 157,04	9 782 157,04
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	54 000,00	0,00	0,00	53 251,00	53 251,00	0,00	53 251,00	53 251,00	53 251,00
21 Immobilisations corporelles	1 204 946,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	6 060 392,80	0,00	0,00	7 844 440,94	7 844 440,94	0,00	7 844 440,94	7 844 440,94	7 844 440,94
Total des dépenses d'équipement	7 319 339,70	0,00	0,00	7 898 891,94	7 898 891,94	0,00	7 898 891,94	7 898 891,94	7 898 891,94
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	542 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 238 000,00	0,00		360 810,00	360 810,00		360 810,00	360 810,00	360 810,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	2 780 000,00	0,00	0,00	360 810,00	360 810,00	0,00	360 810,00	360 810,00	360 810,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	1 215 400,00	0,00	0,00	1 087 588,80	1 087 588,80	0,00	1 087 588,80	1 087 588,80	1 087 588,80
Total des dépenses réelles	11 314 739,70	0,00	0,00	9 347 290,74	9 347 290,74	0,00	9 347 290,74	9 347 290,74	9 347 290,74
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	75 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	553 000,00			384 866,30	384 866,30		384 866,30	384 866,30	384 866,30
Total des dépenses d'ordre	628 000,00			434 866,30	434 866,30		434 866,30	434 866,30	434 866,30

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
--	--	------

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								9 782 117,045

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote III = I + II)
TOTAL	11 915 736,00	0,00	9 782 157,04	9 782 157,04	9 782 157,04
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	3 207 270,00	0,00	3 054 827,00	3 054 827,00	3 054 827,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 637 482,00	0,00	3 353 895,74	3 353 895,74	3 353 895,74
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	119 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	5 963 902,00	0,00	6 408 722,74	6 408 722,74	6 408 722,74
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 186 100,00	0,00	965 000,00	965 000,00	965 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	530 000,00	0,00	565 000,00	565 000,00	565 000,00
Total des recettes financières	1 716 100,00	0,00	1 530 000,00	1 530 000,00	1 530 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	1 277 900,00	0,00	769 000,00	769 000,00	769 000,00
Total des recettes réelles	8 957 902,00	0,00	8 707 722,74	8 707 722,74	8 707 722,74
021 Virement de la section de fonctionnement	1 774 834,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	630 000,00		689 568,00	689 568,00	689 568,00
041 Opérations patrimoniales (6)	553 000,00		384 866,30	384 866,30	384 866,30
Total des recettes d'ordre	2 957 834,00		1 074 434,30	1 074 434,30	1 074 434,30

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					9 782 117,04

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	11 942 739,70	0,00	0,00	9 782 157,04	9 782 157,04	0,00	9 782 157,04	9 782 157,04
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
2051 Concessions, droits similaires	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	54 000,00	0,00	0,00	53 251,00	53 251,00	0,00	53 251,00	53 251,00
204132 Subv. Dpt : Bâtiments, installations	54 000,00	0,00		53 251,00	53 251,00	0,00	53 251,00	53 251,00
21 Immobilisations corporelles	1 204 946,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351 Bâtiments publics	22 946,90	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	1 182 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	6 060 392,80	0,00	0,00	7 844 440,94	7 844 440,94	0,00	7 844 440,94	7 844 440,94
Total des dépenses d'équipement	7 319 339,70	0,00	0,00	7 898 891,94	7 898 891,94	0,00	7 898 891,94	7 898 891,94
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	542 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	542 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 238 000,00	0,00		360 810,00	360 810,00		360 810,00	360 810,00
1641 Emprunts en euros	2 238 000,00	0,00		345 810,00	345 810,00		345 810,00	345 810,00
16818 Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 780 000,00	0,00	0,00	360 810,00	360 810,00	0,00	360 810,00	360 810,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	1 215 400,00	0,00	0,00	1 087 588,80	1 087 588,80	0,00	1 087 588,80	1 087 588,80
458106	DEP.OPERATION SS MANDAT 6 NUAILLE ST SAUVEUR	164 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458107	DEP.OPERATION SS MANDAT 07 LIAISON ANGIRE COURCON	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458108	DEP.OPERATION SS MANDAT 8 LIAISON VILLEDoux ESNAND	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458109	DEP.OPERATION SS MANDAT 9 BENON COURCON FERRIERES	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458112	DEP.OPERATION SS MANDAT 12 LIAISON ANGIRE LA GREVE	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45813	OPERATION SOUS MANDAT CARREAU D'OR	900 000,00	0,00		1 072 399,60	1 072 399,60	0,00	1 072 399,60	1 072 399,60
45814	DEP. OPERATION SOUS MANDAT HANGAR BAZOIN	17 000,00	0,00		15 189,20	15 189,20	0,00	15 189,20	15 189,20
Total des dépenses réelles		11 314 739,70	0,00	0,00	9 347 290,74	9 347 290,74	0,00	9 347 290,74	9 347 290,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	75 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	75 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	50 000,00			31 291,00	31 291,00		31 291,00	31 291,00
13912	Subv. transf. Régions	20 000,00			3 792,00	3 792,00		3 792,00	3 792,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00			4 667,00	4 667,00		4 667,00	4 667,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			1 622,00	1 622,00		1 622,00	1 622,00
13918	Autres subventions	5 000,00			1 535,00	1 535,00		1 535,00	1 535,00
139361	d'équipement transf. Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00			2 093,00	2 093,00		2 093,00	2 093,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	553 000,00			384 866,30	384 866,30		384 866,30	384 866,30
2151	Réseaux de voirie	215 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	38 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	300 000,00			384 866,30	384 866,30		384 866,30	384 866,30
Total des dépenses d'ordre		628 000,00			434 866,30	434 866,30		434 866,30	434 866,30

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BF 2026

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
201709	TOURISME FLUVESTRE		197 706,18	0,00	479 791,62	479 791,62	0,00	479 791,62
201715	MATERIEL ET EQUIPEMENTS SPORTIFS		233 009,31	0,00	51 473,87	51 473,87	0,00	51 473,87
201717	VOIRIE ET RESEAUX COMMUNAUTAIRES		1 295 422,81	0,00	148 300,10	148 300,10	0,00	148 300,10
201719	PLUI / PLU COMMUNAUX		639 996,95	0,00	925 878,46	925 878,46	0,00	925 878,46
201722	SITES TOURISTIQUES		100 772,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201727	BATIMENTS RECEVANTS DU PUBLIC		467 200,68	0,00	56 987,58	56 987,58	0,00	56 987,58
201801	ESPACE DE CO-WORKING MARANS		230 346,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201803	LA BRIQUETERIE		367 248,32	0,00	621 906,16	621 906,16	0,00	621 906,16
201804	POLE DE SERVICE DE FERRIERES		7 341 658,16	0,00	63 329,13	63 329,13	0,00	63 329,13
201805	POLE SOCIAL		3 523 476,05	0,00	28 590,16	28 590,16	0,00	28 590,16
201806	AIRE DE GRAND PASSAGE		181 576,36	0,00	8 423,24	8 423,24	0,00	8 423,24
201807	PLATEAU D'EVOLUTION SPORTIF COURCON		55 394,95	0,00	410 965,05	410 965,05	0,00	410 965,05
201809	AUTRES BATIMENTS A USAGE SPORTIF		203 369,75	0,00	114 138,67	114 138,67	0,00	114 138,67
201810			88 851,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201811	BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES		214 316,93	0,00	82 708,14	82 708,14	0,00	82 708,14
201812	TRANSITION ENERGETIQUE		358 462,57	0,00	44 670,50	44 670,50	0,00	44 670,50
201813	MOBILITE DOUCE		612 480,39	0,00	1 907 290,37	1 907 290,37	0,00	1 907 290,37
201814	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		853 179,01	0,00	332 717,80	332 717,80	0,00	332 717,80
201815	NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES		571 615,66	0,00	948,51	948,51	0,00	948,51
201820	FONCIER		289 195,33	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
201902	BOUCLES VELO		29 070,09	0,00	17 929,90	17 929,90	0,00	17 929,90
202004	SOUTIEN AUX ENTREPRISES COVID 19		166 276,10	0,00	10 871,00	10 871,00	0,00	10 871,00
202105	RENOVATION THERMIQUE		1 287 146,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202204	MATERIEL DIVERS		89 862,19	0,00	14 316,58	14 316,58	0,00	14 316,58
202205	MOBILIER ET OUTILS INFORMATIQUES		193 549,06	0,00	37 144,97	37 144,97	0,00	37 144,97
202206	PARKING MULTIMODAL		552 629,53	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
202302	ITINERAIRE TOURISTIQUE-VELODYSSEE CHARRON-VINA		0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00
202305	POLE RAQUETTES		37 205,97	0,00	1 562 794,03	1 562 794,03	0,00	1 562 794,03
202306	SEISME DU 16 JUIN		495 205,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202404	TRAVAUX BATIMENTS CDC SUITE SEISME		39 079,17	0,00	463 265,10	463 265,10	0,00	463 265,10
TOTAL			20 156 233,62	0,00	7 844 440,94	7 844 440,94	0,00	7 844 440,94

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201709

LIBELLE : TOURISME FLUVESTRE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		175 038,18	a 0,00	479 791,62	b 479 791,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	85 183,38	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	85 183,38	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 654,80	0,00	479 791,62	479 791,62
2138	Autres constructions	10 324,80	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	330,00	0,00	479 791,62	479 791,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	79 200,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	79 200,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-479 791,62

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201715
LIBELLE : MATERIEL ET EQUIPEMENTS SPORTIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		232 328,31	a 0,00	51 473,87	b 51 473,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	5 937,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	5 937,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 430,90	0,00	51 473,87	51 473,87
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 646,70	0,00	22 500,00	22 500,00
21828	Autres matériels de transport	41 448,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 479,43	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 856,77	0,00	28 973,87	28 973,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	130 960,41	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	130 960,41	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		83 239,66	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	83 239,66	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	30 525,66	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	33 914,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	18 800,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-51 473,87

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201717
LIBELLE : VOIRIE ET RESEAUX COMMUNAUTAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 295 422,81	a 0,00	148 300,10	b 148 300,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 038,54	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	34 038,54	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	49 830,55	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	49 830,55	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	690 131,48	0,00	87 025,00	87 025,00
2111	Terrains nus	446,84	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 260,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	21 014,38	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 292,40	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	444 797,69	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	96 358,45	0,00	87 025,00	87 025,00
21533	Réseaux câblés	6 236,40	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	77 548,73	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	30 960,45	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 216,14	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	521 422,24	0,00	61 275,10	61 275,10
2312	Agencements et aménagements de terrains	483 195,39	0,00	61 275,10	61 275,10
2313	Constructions	17 458,51	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 768,34	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		211 697,60	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	211 697,60	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 002,84	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	98 405,25	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	104 289,51	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-148 300,10

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu de l'Etat

(3) Les recettes des comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201719

LIBELLE : PLUI / PLU COMMUNAUX

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		639 996,95	a 0,00	925 878,46	b 925 878,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	590 822,44	0,00	135 575,68	135 575,68
202	Frais réalisation documents urbanisme	532 108,64	0,00	101 067,68	101 067,68
2031	Frais d'études	45 004,80	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 709,00	0,00	34 508,00	34 508,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	49 174,51	0,00	788 302,78	788 302,78
20422	Privé : Bâtiments, installations	49 174,51	0,00	788 302,78	788 302,78
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 500,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 500,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 500,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-925 878,46

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201722

LIBELLE : SITES TOURISTIQUES

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		55 912,06	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	862,80	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	862,80	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 989,87	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 024,72	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 064,40	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	111,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 789,75	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	30 059,39	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30 059,39	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		15 112,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 112,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	15 112,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201727
LIBELLE : BATIMENTS RECEVANTS DU PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		450 444,91	a 0,00	56 987,58	b 56 987,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 817,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 817,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	413 805,25	0,00	21 987,58	21 987,58
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 951,83	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	22 933,41	0,00	4 600,00	4 600,00
21318	Autres bâtiments publics	1 269,87	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	45 223,89	0,00	17 387,58	17 387,58
2138	Autres constructions	14 361,97	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	35 659,36	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	14 783,76	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	6 175,86	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	101 583,81	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 476,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	63 717,89	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	103 667,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23 822,66	0,00	35 000,00	35 000,00
2313	Constructions	23 822,66	0,00	35 000,00	35 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		68 916,75	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	68 916,75	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	16 928,97	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	51 987,78	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-56 987,58

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201801

LIBELLE : ESPACE DE CO-WORKING MARANS

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		67 490,88	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 451,22	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 451,22	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	55 039,66	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	55 039,66	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201803

LIBELLE : LA BRIQUETERIE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		355 512,07	a 0,00	621 906,16	b 621 906,16
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 246,57	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	65 246,57	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	98 249,36	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	11 290,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	22 986,84	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	25 440,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	509,28	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 418,99	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 604,25	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	192 016,14	0,00	621 906,16	621 906,16
2313	Constructions	192 016,14	0,00	621 906,16	621 906,16

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-621 906,16

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201804

LIBELLE : POLE DE SERVICE DE FERRIERES

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 341 658,16	a 0,00	63 329,13	b 63 329,13
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	572 328,51	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	570 888,51	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 440,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 791,06	0,00	63 329,13	63 329,13
21828	Autres matériels de transport	29 122,76	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	33 257,22	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 176,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 235,08	0,00	63 329,13	63 329,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 691 538,59	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 624 002,72	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	7 610,62	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	59 925,25	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 662 562,68	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 660 688,08	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 362 254,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	298 434,08	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	1 874,60	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 874,60	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-63 329,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201805

LIBELLE : POLE SOCIAL

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 522 073,92	a 0,00	28 590,16	b 28 590,16
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	152 441,75	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	152 441,75	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	167 097,57	0,00	13 242,86	13 242,86
2115	Terrains bâtis	123 050,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	436,70	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	36 177,36	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	13 242,86	13 242,86
2181	Install. générales, agencements	1 620,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 813,51	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 202 534,60	0,00	15 347,30	15 347,30
2313	Constructions	3 202 534,60	0,00	15 347,30	15 347,30

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 571 403,54	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 571 403,54	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	1 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	18 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	103 475,34	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	490 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	638 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	132 000,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	121 800,80	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-28 590,16

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu Le 18/12/2025 (6) Le chapitre « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201806

LIBELLE : AIRE DE GRAND PASSAGE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		181 576,36	a 0,00	8 423,24	b 8 423,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 024,40	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 024,40	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 121,56	0,00	8 423,24	8 423,24
2111	Terrains nus	16 121,56	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	8 423,24	8 423,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	157 430,40	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	157 430,40	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		37 780,98	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	37 780,98	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	37 780,98	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-8 423,24

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201807
LIBELLE : PLATEAU D'EVOLUTION SPORTIF COURCON
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		55 394,95	a 0,00	410 965,05	b 410 965,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 394,95	0,00	104 065,05	104 065,05
202	Frais réalisation documents urbanisme	3 974,95	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	51 420,00	0,00	104 065,05	104 065,05
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	306 900,00	306 900,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	306 900,00	306 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-410 965,05

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201809
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS A USAGE SPORTIF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		162 392,53	a 0,00	114 138,67	b 114 138,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 984,40	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 984,40	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	92 438,07	0,00	114 138,67	114 138,67
21318	Autres bâtiments publics	17 245,31	0,00	50 638,67	50 638,67
21351	Bâtiments publics	19 301,64	0,00	63 500,00	63 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 873,40	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	41 153,76	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 863,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	66 970,06	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	66 970,06	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-114 138,67

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201810

LIBELLE :

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		68 851,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 835,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	60 835,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 016,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 016,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		13 797,60	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	13 797,60	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 797,60	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201811
LIBELLE : BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		172 281,47	a	82 708,14	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 877,74	0,00	82 708,14	82 708,14
21351	Bâtiments publics	17 547,91	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 256,43	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	63 073,40	0,00	82 708,14	82 708,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	89 403,73	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	89 403,73	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-82 708,14**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201812

LIBELLE : TRANSITION ENERGETIQUE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		358 462,57	a 0,00	44 670,50	b 44 670,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	103 200,00	0,00	26 870,50	26 870,50
2031	Frais d'études	103 200,00	0,00	26 870,50	26 870,50
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	193 661,48	0,00	17 800,00	17 800,00
2152	Installations de voirie	12 519,83	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	1 560,94	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	89 052,06	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	71 158,50	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 370,15	0,00	17 800,00	17 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	61 601,09	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	59 009,09	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 592,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		70 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	70 000,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	70 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-44 670,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201813

LIBELLE : MOBILITE DOUCE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		612 480,39	a 0,00	1 907 290,37	b 1 907 290,37
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 436,00	0,00	201 400,00	201 400,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	1 836,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	600,00	0,00	201 400,00	201 400,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	169 566,13	0,00	371 301,87	371 301,87
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	169 566,13	0,00	124 866,97	124 866,97
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	246 434,90	246 434,90
21	Immobilisations corporelles	267 661,84	0,00	27 977,50	27 977,50
2138	Autres constructions	29 160,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	178 479,03	0,00	12 000,00	12 000,00
2152	Installations de voirie	12 913,50	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	16 638,21	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 461,80	0,00	15 977,50	15 977,50
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 030,79	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 978,51	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	172 816,42	0,00	1 306 611,00	1 306 611,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	1 306 611,00	1 306 611,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 781,85	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	170 034,57	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		862 333,84	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	692 299,27	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	622 336,42	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	69 962,85	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	170 034,57	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	170 034,57	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-1 907 290,37

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 19/12/2025

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre dédoublé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201814

LIBELLE : SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		823 779,01	a 0,00	332 717,80	b 332 717,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	823 779,01	0,00	332 717,80	332 717,80
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	97 653,70	0,00	281 817,80	281 817,80
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	520 923,31	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	205 202,00	0,00	50 900,00	50 900,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 657,45	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 657,45	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 657,45	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-332 717,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201815
LIBELLE : NOUVEAUX SERVICES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		568 667,60	a 0,00	948,51	b 948,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 217,67	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	19 217,67	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	301 193,44	0,00	948,51	948,51
21318	Autres bâtiments publics	288 011,98	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	4 344,07	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 125,66	0,00	948,51	948,51
2181	Install. générales, agencements	6 711,73	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	248 256,49	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	248 256,49	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-948,51

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201820

LIBELLE : FONCIER

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		126 445,35	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	126 445,35	0,00	40 000,00	40 000,00
2111	Terrains nus	126 445,35	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-40 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201902

LIBELLE : BOUCLES VELO

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		29 070,09	a 0,00	17 929,90	b 17 929,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 218,00	0,00	17 929,90	17 929,90
2031	Frais d'études	16 218,00	0,00	17 929,90	17 929,90
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 852,09	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 852,09	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-17 929,90

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202004

LIBELLE : SOUTIEN AUX ENTREPRISES COVID 19

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		166 276,10	a 0,00	10 871,00	b 10 871,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	166 276,10	0,00	10 871,00	10 871,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	62 182,58	0,00	10 871,00	10 871,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	104 093,52	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		59 722,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	59 722,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	59 722,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-10 871,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202105

LIBELLE : RENOVATION THERMIQUE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 287 146,48	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 287 146,48	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 270 348,16	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	16 798,32	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		397 428,21	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	397 428,21	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	397 428,21	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202204

LIBELLE : MATERIEL DIVERS

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		89 862,19	a 0,00	14 316,58	b 14 316,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	89 862,19	0,00	14 316,58	14 316,58
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	72 197,28	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	4 714,46	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	3 460,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 079,62	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 410,83	0,00	14 316,58	14 316,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-14 316,58

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202205
LIBELLE : MOBILIER ET OUTILS INFORMATIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		193 549,06	a 0,00	37 144,97	b 37 144,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 854,36	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	25 854,36	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	167 694,70	0,00	37 144,97	37 144,97
21831	Matériel informatique scolaire	9 719,79	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	99 876,39	0,00	27 000,00	27 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	51 589,20	0,00	144,97	144,97
2185	Matériel de téléphonie	6 509,32	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 874,03	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 874,03	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	7 874,03	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-37 144,97

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202206

LIBELLE : PARKING MULTIMODAL

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		552 629,53	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	552 629,53	0,00	200 000,00	200 000,00
2152	Installations de voirie	499 289,42	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	10 146,76	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	43 193,35	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		126 615,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	126 615,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	126 615,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-200 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202302
LIBELLE : ITINERAIRE TOURISTIQUE-VELODYSSEE CHARRON-VINA
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
				220 000,00	220 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-220 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202305

LIBELLE : POLE RAQUETTES

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		37 205,97	a 0,00	1 562 794,03	b 1 562 794,03
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 205,97	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	6 227,97	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 978,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 562 794,03	1 562 794,03
2313	Constructions	0,00	0,00	1 562 794,03	1 562 794,03

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-1 562 794,03

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202306

LIBELLE : SEISME DU 16 JUIN

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		495 205,55	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	495 205,55	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	71 688,00	0,00	0,00	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	240 582,79	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	180 087,16	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 847,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		565 535,89	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	565 535,89	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	49 294,05	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	516 241,84	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202404

LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS CDC SUITE SEISME

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		39 079,17	a 0,00	463 265,10	b 463 265,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 714,55	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 714,55	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	27 364,62	0,00	463 265,10	463 265,10
2313	Constructions	27 364,62	0,00	463 265,10	463 265,10

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-463 265,10

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 915 736,00	0,00	9 782 157,04	9 782 157,04	9 782 157,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 207 270,00	0,00	3 054 827,00	3 054 827,00	3 054 827,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	461 500,00	0,00	392 206,00	392 206,00	392 206,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	158 000,00	0,00	103 721,00	103 721,00	103 721,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	220 805,00	220 805,00	220 805,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	32 600,00	0,00	112 100,00	112 100,00	112 100,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 153 170,00	0,00	1 404 000,00	1 404 000,00	1 404 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	779 400,00	0,00	479 400,00	479 400,00	479 400,00
1323	Subv. non transf. Départements	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	507 600,00	0,00	227 595,00	227 595,00	227 595,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 637 482,00	0,00	3 353 895,74	3 353 895,74	3 353 895,74
1641	Emprunts en euros	2 637 482,00	0,00	3 353 895,74	3 353 895,74	3 353 895,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	119 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	119 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 963 902,00	0,00	6 408 722,74	6 408 722,74	6 408 722,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 186 100,00	0,00	965 000,00	965 000,00	965 000,00
10222	FCTVA	1 186 100,00	0,00	965 000,00	965 000,00	965 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	530 000,00	0,00	565 000,00	565 000,00	565 000,00
Total des recettes financières		1 716 100,00	0,00	1 530 000,00	1 530 000,00	1 530 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 277 900,00	0,00	769 000,00	769 000,00	769 000,00
Total des recettes réelles		8 957 902,00	0,00	8 707 722,74	8 707 722,74	8 707 722,74
021	Virement de la section de fonctionnement	1 774 834,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	630 000,00		689 568,00	689 568,00	689 568,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	50 000,00		51 476,00	51 476,00	51 476,00
28031	Frais d'études	0,00		13 544,00	13 544,00	13 544,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00		35 484,00	35 484,00	35 484,00
28041411	Subv.Che GFP : Bien mobilier, matériel	10 000,00		8 094,00	8 094,00	8 094,00
28041412	Subv.Che GFP : Bâtiments, installations	20 000,00		33 280,00	33 280,00	33 280,00
28041581	Autres gprts-Biens mob., mat. et études	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	30 000,00		18 048,00	18 048,00	18 048,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 000,00		24 100,00	24 100,00	24 100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		108,00	108,00	108,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		1 110,00	1 110,00	1 110,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 240,00		1 240,00	1 240,00	1 240,00
281318	Autres bâtiments publics	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		8 542,00	8 542,00	8 542,00
281351	Bâtiments publics	0,00		12 710,00	12 710,00	12 710,00
28138	Autres constructions	0,00		13 750,00	13 750,00	13 750,00
28151	Réseaux de voirie	130 000,00		196 524,00	196 524,00	196 524,00
28152	Installations de voirie	10,00		30 965,00	30 965,00	30 965,00
281532	Réseaux d'assainissement	100,00		1 753,00	1 753,00	1 753,00
281533	Réseaux câblés	600,00		519,00	519,00	519,00
281534	Réseaux d'électrification	5 000,00		4 415,00	4 415,00	4 415,00
281538	Autres réseaux	3 000,00		2 261,00	2 261,00	2 261,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	50 000,00		27 072,00	27 072,00	27 072,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 000,00		6 473,00	6 473,00	6 473,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		19 519,00	19 519,00	19 519,00
281838	Autres matériel informatique	98 050,00		41 197,00	41 197,00	41 197,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00		29 085,00	29 085,00	29 085,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		1 269,00	1 269,00	1 269,00
28188	Autres immo. corporelles	150 000,00		69 550,00	69 550,00	69 550,00
282828	Autres matériels transport (affectation)	0,00		480,00	480,00	480,00
041	Opérations patrimoniales (9)	553 000,00		384 866,30	384 866,30	384 866,30

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13258 2031 238	Subv. non transf. Autres groupements Frais d'études Avances commandes immo corporelles	38 000,00 300 000,00 215 000,00		0,00 384 866,30 0,00	0,00 384 866,30 0,00	0,00 384 866,30 0,00
Total des recettes d'ordre		2 957 834,00		1 074 434,30	1 074 434,30	1 074 434,30

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 236 579,24	0,00	0,00	11 385 466,00	11 385 466,00	0,00	11 385 466,00	11 385 466,00
011	Charges à caractère général (3)	2 031 495,00	0,00	0,00	1 627 662,14	1 627 662,14	0,00	1 627 662,14	1 627 662,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 514 000,00	0,00		3 228 300,00	3 228 300,00		3 228 300,00	3 228 300,00
014	Atténuations de produits	2 046 000,00	0,00		2 046 000,00	2 046 000,00		2 046 000,00	2 046 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 749 825,00	0,00	0,00	3 553 845,86	3 553 845,86	0,00	3 553 845,86	3 553 845,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		11 341 320,00	0,00	0,00	10 455 808,00	10 455 808,00	0,00	10 455 808,00	10 455 808,00
66	Charges financières	410 425,24	0,00		210 090,00	210 090,00		210 090,00	210 090,00
67	Charges spécifiques (3)	60 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		490 425,24	0,00	0,00	240 090,00	240 090,00		240 090,00	240 090,00
Total des dépenses réelles		11 831 745,24	0,00	0,00	10 695 898,00	10 695 898,00	0,00	10 695 898,00	10 695 898,00
023	Virement à la section d'investissement	1 774 834,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	630 000,00			689 568,00	689 568,00		689 568,00	689 568,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 404 834,00			689 568,00	689 568,00		689 568,00	689 568,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									
11 385 416,00									

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	12 074 571,00	0,00	11 385 466,00	11 385 466,00	11 385 466,00
016	APA	62 800,00	0,00	49 155,00	49 155,00	49 155,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	249 517,00	0,00	263 062,00	263 062,00	263 062,00
731	Fiscalité locale	3 913 900,00	0,00	3 860 000,00	3 860 000,00	3 860 000,00
74	Dotations et participations (2)	4 469 600,00	0,00	4 528 000,00	4 528 000,00	4 528 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	2 182 420,00	0,00	2 198 649,00	2 198 649,00	2 198 649,00
		1 080 534,00	0,00	415 700,00	415 700,00	415 700,00
Total des recettes de gestion des services		11 958 771,00	0,00	11 314 566,00	11 314 566,00	11 314 566,00
76	Produits financiers	800,00	0,00	900,00	900,00	900,00
77	Produits spécifiques (2)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		40 800,00	0,00	20 900,00	20 900,00	20 900,00
Total des recettes réelles		11 999 571,00	0,00	11 335 466,00	11 335 466,00	11 335 466,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	75 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		75 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
---------------------------------------	------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	11 385 466,00
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									
III									
B1									
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II

TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	14 236 579,24	0,00	0,00	11 385 466,00	11 385 466,00	0,00	11 385 466,00	11 385 466,00
6042	Achats de prestations de services	2 031 495,00	0,00	0,00	1 627 662,14	1 627 662,14	0,00	1 627 662,14	1 627 662,14
60611	Eau et assainissement	49 900,00	0,00		55 200,00	55 200,00	0,00	55 200,00	55 200,00
60612	Energie - Electricité	7 015,00	0,00		19 850,00	19 850,00	0,00	19 850,00	19 850,00
60613	Chauffage urbain	117 990,00	0,00		109 980,00	109 980,00	0,00	109 980,00	109 980,00
60621	Combustibles	23 100,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
60622	Carburants	17 000,00	0,00		11 300,00	11 300,00	0,00	11 300,00	11 300,00
60623	Alimentation	11 600,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 700,00	0,00		10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 700,00	0,00		10 150,00	10 150,00	0,00	10 150,00	10 150,00
60636	Fournitures de vêtements de travail	34 925,00	0,00		32 450,00	32 450,00	0,00	32 450,00	32 450,00
6064	Habillement et vêtements de travail	1 900,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6064	Fournitures administratives	8 600,00	0,00		8 350,00	8 350,00	0,00	8 350,00	8 350,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6067	Fournitures scolaires	3 477,00	0,00		4 005,00	4 005,00	0,00	4 005,00	4 005,00
6068	Autres matières et fournitures	363 000,00	0,00		45 126,63	45 126,63	0,00	45 126,63	45 126,63
6132	Locations immobilières	20 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
61351	Matériel roulant	1 800,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
61358	Autres	23 900,00	0,00		21 400,00	21 400,00	0,00	21 400,00	21 400,00
61521	Entretien terrains	80 300,00	0,00		67 167,00	67 167,00	0,00	67 167,00	67 167,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 800,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 700,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
615231	Entretien, réparations voiries	29 100,00	0,00		26 600,00	26 600,00	0,00	26 600,00	26 600,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 400,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	0,00		14 300,00	14 300,00	0,00	14 300,00	14 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 500,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6156	Maintenance	149 019,00	0,00		155 065,30	155 065,30	0,00	155 065,30	155 065,30
6161	Multirisques	57 200,00	0,00		65 650,00	65 650,00	0,00	65 650,00	65 650,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	32 337,00	0,00		10 300,00	10 300,00	0,00	10 300,00	10 300,00
6182	Documentation générale et technique	2 200,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	56 000,00	0,00		46 100,00	46 100,00	0,00	46 100,00	46 100,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	3 000,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6188	Autres frais divers	24 900,00	0,00		17 900,00	17 900,00	0,00	17 900,00	17 900,00
62268	Autres honoraires, conseils	17 000,00	0,00		18 200,00	18 200,00	0,00	18 200,00	18 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	14 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	169 000,00	0,00		173 400,00	173 400,00	0,00	173 400,00	173 400,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6234	Réceptions	30 740,00	0,00		27 340,00	27 340,00	0,00	27 340,00	27 340,00
6236	Catalogues et imprimés	40 470,00	0,00		41 350,00	41 350,00	0,00	41 350,00	41 350,00
6238	Divers	74 400,00	0,00		91 350,00	91 350,00	0,00	91 350,00	91 350,00
6245	Transports de personnes extérieures	44 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 300,00	0,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	4 900,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	0,00		10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00
6262	Frais de télécommunications	32 420,00	0,00		34 335,00	34 335,00	0,00	34 335,00	34 335,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	88 280,00	0,00		50 364,00	50 364,00	0,00	50 364,00	50 364,00
6282	Frais de gardiennage	550,00	0,00		2 550,00	2 550,00	0,00	2 550,00	2 550,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	111 500,00	0,00		111 600,00	111 600,00	0,00	111 600,00	111 600,00
6284	Redevances pour services rendus	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	51 120,00	0,00		54 931,94	54 931,94	0,00	54 931,94	54 931,94
6288	Autres services extérieurs	86 600,00	0,00		88 175,27	88 175,27	0,00	88 175,27	88 175,27
63512	Taxes foncières	5 250,00	0,00		3 870,00	3 870,00	0,00	3 870,00	3 870,00
63513	Autres impôts locaux	2 700,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	45 052,00	0,00		11 152,00	11 152,00	0,00	11 152,00	11 152,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 514 000,00	0,00		3 228 300,00	3 228 300,00		3 228 300,00	3 228 300,00
6218	Autre personnel extérieur	43 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6331	Versement mobilité	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	948 000,00	0,00		949 700,00	949 700,00		949 700,00	949 700,00
64112	SFT, indemnité de résidence	22 000,00	0,00		22 500,00	22 500,00		22 500,00	22 500,00
64113	NBI	22 000,00	0,00		22 500,00	22 500,00		22 500,00	22 500,00
64118	Autres indemnités	290 000,00	0,00		307 000,00	307 000,00		307 000,00	307 000,00
64131	Rémunérations	610 000,00	0,00		632 000,00	632 000,00		632 000,00	632 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	7 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
64138	Primes et autres indemnités	160 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	44 000,00	0,00		30 600,00	30 600,00		30 600,00	30 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	350 000,00	0,00		380 000,00	380 000,00		380 000,00	380 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	360 000,00	0,00		359 000,00	359 000,00		359 000,00	359 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	80 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0 00	0,00		49 000,00	49 000,00		49 000,00	49 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	30 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	66 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
6488	Autres	350 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 046 000,00	0,00		2 046 000,00	2 046 000,00		2 046 000,00	2 046 000,00
739211	Attribution de compensation	981 000,00	0,00		981 000,00	981 000,00		981 000,00	981 000,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
739221	FNGIR	890 000,00	0,00		890 000,00	890 000,00		890 000,00	890 000,00
016	APA	0 00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0 00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 749 825,00	0,00	0,00	3 553 845,86	3 553 845,86	0,00	3 553 845,86	3 553 845,86
65138	Autres secours	97 500,00	0,00		79 500,00	79 500,00	0,00	79 500,00	79 500,00
65311	Indemnités de fonction	98 000,00	0,00		98 000,00	98 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65313	Cotisations de retraite	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	28 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
65332	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	516 000,00	0,00		534 860,00	534 860,00	0,00	534 860,00	534 860,00
65568	Autres contributions	174 500,00	0,00		174 500,00	174 500,00	0,00	174 500,00	174 500,00
6561	Organismes de regroupement	23 000,00	0,00		21 100,00	21 100,00	0,00	21 100,00	21 100,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	153 513,00	0,00		152 086,10	152 086,10	0,00	152 086,10	152 086,10
657348	Subv. fonct. autres communes	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	800 000,00	0,00		800 000,00	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	280 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	539 062,00	0,00		540 830,76	540 830,76	0,00	540 830,76	540 830,76
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	14 800,00	0,00		3 150,00	3 150,00	0,00	3 150,00	3 150,00
65818	Autres	140 450,00	0,00		170 819,00	170 819,00	0,00	170 819,00	170 819,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	671 000,00	0,00		671 000,00	671 000,00	0,00	671 000,00	671 000,00
6583	Pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		11 341 320,00	0,00	0,00	10 455 808,00	10 455 808,00	0,00	10 455 808,00	10 455 808,00
66	Charges financières	410 425,24	0,00		210 090,00	210 090,00		210 090,00	210 090,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	297 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	18 000,00	0,00		16 790,00	16 790,00		16 790,00	16 790,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	7 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	87 425,24	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	1 000,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
67	Charges spécifiques (4)	60 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	60 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		490 425,24	0,00	0,00	240 090,00	240 090,00		240 090,00	240 090,00,00
Total des dépenses réelles		11 831 745,24	0,00	0,00	10 695 898,00	10 695 898,00	0,00	10 695 898,00	10 695 898,00,00
023	Virement à la section d'investissement	1 774 834,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	630 000,00			689 568,00	689 568,00		689 568,00	689 568,00,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	630 000,00			689 568,00	689 568,00		689 568,00	689 568,00,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 404 834,00			689 568,00	689 568,00		689 568,00	689 568,00,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	16 790,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 074 571,00	0,00	11 385 466,00	11 385 466,00	11 385 466,00
013	Atténuations de charges (3)	62 800,00	0,00	49 155,00	49 155,00	49 155,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	0,00	23 155,00	23 155,00	23 155,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	22 800,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	249 517,00	0,00	263 062,00	263 062,00	263 062,00
70323	Red. occupation dom. public	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	46 462,00	0,00	46 462,00	46 462,00	46 462,00
70631	Redevances services à caractère sportif	42 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
7066	Redevances services à caractère social	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
706888	Autres	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	33 750,00	0,00	33 800,00	33 800,00	33 800,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	10 805,00	0,00	10 800,00	10 800,00	10 800,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 913 900,00	0,00	3 860 000,00	3 860 000,00	3 860 000,00
73211	Attribution de compensation	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
73215	Reversements conventionnels de fiscalité	170 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	3 603 900,00	0,00	3 650 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
731	Fiscalité locale	4 469 600,00	0,00	4 528 000,00	4 528 000,00	4 528 000,00
73111	Impôts directs locaux	2 217 600,00	0,00	2 253 000,00	2 253 000,00	2 253 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	652 000,00	0,00	670 000,00	670 000,00	670 000,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	280 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
731721	Taxe de séjour	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7318	Autres	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	Dotations et participations (3)	2 182 420,00	0,00	2 198 649,00	2 198 649,00	2 198 649,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	773 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00	830 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	329 000,00	0,00	316 000,00	316 000,00	316 000,00
744	FCTVA	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	364 975,00	0,00	355 900,00	355 900,00	355 900,00
7472	Participation régions	19 200,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7473	Participation départements	45 491,00	0,00	52 299,00	52 299,00	52 299,00
74758	Participation autres groupements	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74778	Autres fonds européens	47 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
747888	Autres	136 254,00	0,00	184 450,00	184 450,00	184 450,00
748312	D.C.R. T. P.	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
748388	Autres	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 080 534,00	0,00	415 700,00	415 700,00	415 700,00
752	Revenus des immeubles	77 800,00	0,00	79 200,00	79 200,00	79 200,00
755	Dédits et pénalités perçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	97 500,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	829 834,00	0,00	214 100,00	214 100,00	214 100,00
75888	Autres	63 400,00	0,00	42 400,00	42 400,00	42 400,00
Total des recettes de gestion des services		11 958 771,00	0,00	11 314 566,00	11 314 566,00	11 314 566,00
76	Produits financiers	800,00	0,00	900,00	900,00	900,00
761	Produits de participations	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00
77	Produits spécifiques (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 999 571,00	0,00	11 335 466,00	11 335 466,00	11 335 466,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	75 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Rec... subv inv transférées opte résultat	75 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		75 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9625333097	12/03/2025	1 200 000,00	300 000,00	667,57	0,00	300 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 200 000,00	300 000,00	667,57	0,00	300 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'imputation (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 542 872,94									
1641 Emprunts en euros (total)					8 542 872,94									
00000501527	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	05/12/2016	06/12/2016	15/03/2017	858 783,93	F	Taux fixe à 2,23%	2,230	2,230	EUR	T	P	O	A-1
00002563882	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	11/10/2024	28/10/2024	15/01/2025	250 000,00	F	Taux fixe à 3,55%	3,550	3,550	EUR	T	P	O	A-1
15519 39353 00020386905	Crédit Mutuel Océan	02/12/2025	05/12/2025	05/06/2026	610 000,00	F	Taux fixe à 3,75%	3,750	3,750	EUR	S	P	O	A-1
20700300-7	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes		14/01/2008	14/02/2008	330 000,00	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	4,560	EUR	M	P	O	A-1
20700302	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes		10/04/2008	11/05/2008	420 000,00	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	4,560	EUR	M	P	O	A-1
5481139	Caisse des Dépôts et Consignations	25/04/2022	23/05/2022	03/03/2023	3 250 000,00	V	Livret A + 0,53%	1,530	1,530	EUR	T	X	O	A-1
5677910	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	21/01/2019	05/02/2019	05/05/2019	700 000,00	F	Taux fixe à 1,69%	1,690	1,690	EUR	T	P	O	A-1
8795524-13335	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes		17/06/2011	17/09/2011	84 089,01	F	Taux fixe à 4,05%	4,050	4,050	EUR	T	P	O	A-1
9097648	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	27/11/2012	30/11/2012	28/02/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4,43%	4,430	4,430	EUR	T	P	O	A-1
MON546462EUR-MON545248EUR	Société de Financement Local	12/07/2023	26/07/2023	01/11/2023	1 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,19%, flooré à 1,19%	4,904	4,972	EUR	T	C	O	A-1
MON546574EUR-MON545808EUR	Société de Financement Local	02/10/2023	20/10/2023	01/02/2024	540 000,00	F	Taux fixe à 4,33%	4,330	4,330	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					150 000,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					150 000,00									
201600481- POLE SOCIAL	Caisse d'Allocations Familiales	13/12/2022	01/01/2024	01/01/2025	150 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 692 872,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 353 211,94					377 953,62	170 190,29	18 520,86
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 353 211,94					377 953,62	170 190,29	18 520,86
00000501527	N	0,00	A-1	291 133,97	3,96	F	Taux fixe à 2,23%	2,230	70 373,93	5 906,51	0,00
00002563882	N	0,00	A-1	237 136,74	13,79	F	Taux fixe à 3,55%	3,550	13 326,02	8 242,26	0,00
15519 39353 00020386905	N	0,00	A-1	610 000,00	14,94	F	Taux fixe à 3,75%	3,750	30 953,61	22 587,51	0,00
20700300-7	N	0,00	A-1	49 954,52	2,04	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	23 388,26	1 793,14	0,00
20700302	N	0,00	A-1	70 812,35	2,28	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	29 429,98	2 619,02	0,00
5481139	N	0,00	A-1	3 135 662,54	37,19	V	Livret A + 0,53%	2,230	54 885,60	68 894,92	0,00
5677910	N	0,00	A-1	489 606,96	13,10	F	Taux fixe à 1,69%	1,690	33 256,39	8 064,37	0,00
8795524-13335	N	0,00	A-1	3 697,54	0,46	F	Taux fixe à 4,05%	4,050	3 697,54	56,25	0,00
9097648	N	0,00	A-1	87 205,32	1,91	F	Taux fixe à 4,43%	4,430	42 642,29	3 161,31	0,00
MON546462EUR-MON545248EUR	N	0,00	A-1	910 000,00	22,60	V	Euribor 3m + 1,19%, flooré à 1,19%	3,265	40 000,00	29 185,14	0,00
MON546574EUR-MON545808EUR	N	0,00	A-1	468 000,00	12,84	F	Taux fixe à 4,33%	4,330	36 000,00	19 679,86	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

Emprunts et dettes au 01/01/N													ICNE de l'exercice	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		135 000,00					15 000,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		135 000,00					15 000,00	0,00	0,00	0,00		
201600481- POLE SOCIAL	N	0,00	A-1	135 000,00	8,01	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	15 000,00	0,00	0,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00		6 488 211,94					392 953,62	170 190,29	0,00	18 520,86		

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'échéance : Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

- (8) Montant, index ou formulé.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6.488 211,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

IV
B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS					B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS					
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE				Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :				2018-03-14
	500.00 €				
	Catégories de biens amortis				
L	FRAIS RELATIF AUX DOCS URBANISME			10	14/03/2018
L	FRAIS ETUDES NON SUIVI DE REALISATION			5	14/03/2018
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			5	14/03/2018
L	FRAIS INSERTION NON SUIVI DE REALISATION			2	14/03/2018
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE			5	14/03/2018
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PUBLIC BIEN MOBILIER			5	14/03/2018
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PUBLIC BIENS IMMOBILIERS DE PLUS DE 40 000?			15	14/03/2018
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX PERS DE DROIT PUB BIENS IMMOBILIER DE MOINS DE 40 000?			5	14/03/2018
L	LOGICIEL			2	14/03/2018
L	ETUDES			2	14/03/2018
L	BATIMENTS			25	14/03/2018
L	VOITURE			5	14/03/2018
L	CAMION ET VEHICULE INDUSTRIEL			8	14/03/2018
L	MOBILIER			10	14/03/2018
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE			5	14/03/2018
L	COFFRE-FORT			20	14/03/2018
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE			10	14/03/2018
L	APPAREIL DE LEVAGE			20	14/03/2018
L	EQUIPEMENTS GARAGES ET ATELIERS			10	14/03/2018
L	EQUIPEMENTS DES CUISINES			10	14/03/2018
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS			10	14/03/2018
L	VOIRIE			10	14/03/2018
L	PLANTATIONS			20	14/03/2018
L	AUTRES AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN			30	14/03/2018
L	BATIMENT LEGER			10	14/03/2018
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENT INSTALLATION ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE			15	14/03/2018

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		73,00	3,00	76,00		49,00	18,00	67,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	7,00	1,00	8,00		5,00	1,00	6,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PCPAL 1ERE CL	C	3,00	0,00	3,00		3,00	0,00	3,00	
ATTACHE	A	52,00	1,00	53,00		37,00	10,00	47,00	
ATTACHE	A	4,00	0,00	4,00		0,00	4,00	4,00	
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00		1,00	0,00	1,00	
REDACTEUR	B	1,00	1,00	2,00		1,00	1,00	2,00	
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00		0,00	2,00	2,00	
REDACTEUR PCPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00		2,00	0,00	2,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	1,00	25,00		14,00	4,00	18,00	
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	0,00	3,00		1,00	0,00	1,00	
ADJOINT TECHNIQUE PCPAL 2EME CL	C	4,00	0,00	4,00		2,00	0,00	2,00	
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00		3,00	0,00	3,00	
INGENIEUR	A	4,00	0,00	4,00		0,00	4,00	4,00	
INGENIEUR PRINCIPAL	A	3,00	0,00	3,00		1,00	0,00	1,00	
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00		2,00	0,00	2,00	
TECHNICIEN PCPL 1ERE CL	B	5,00	0,00	5,00		4,00	0,00	4,00	
TECHNICIEN PCPL 2EME CL	B	0,00	1,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
EDUCATEUR DES APS	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR DES APS PCPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	0,00	5,00	1,00	4,00	5,00
ADJOINT D'ANIMATION PCPAL 2EME CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR	B	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		105,00	4,00	109,00	66,00	26,00	92,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice (8)	Euros		Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				728 520,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	371	14 167,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD ASSISTANTE RH	
ANIMATEUR	B	ANIM	431	30 151,00	A CONTRAT DE PROJET	CDD ANIMATEUR NATUREL	
ANIMATEUR	B	ANIM	452	27 069,00	A CONTRAT DE PROJET	CDD ANIMATEUR VELO	
ATTACHE	A	ADM	395	29 585,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD CHARGEE DE MISSION TOURISME	
ATTACHE	A	ADM	525	34 343,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD CHARGEE DE COMMUNICATION	
ATTACHE	A	ADM	611	31 875,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDI CHARGEE DE MISSION CONTRACTUALISATION	
ATTACHE	A	ADM	611	35 473,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDI CHARGEE DE MISSION CULTURE	
ATTACHE	A	ADM	525	35 272,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD CHARGE DE MISSION QVT	
ATTACHE	A	ADM	435	32 170,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD CHARGE DE MISSION TEPOS	
ATTACHE	A	ADM	611	37 860,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD CHARGEE DE MISSION HABITAT	
ATTACHE	A	ADM	653	46 548,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD DIRECTRICE SERVICE COMMUN	
ATTACHE	A	ADM	567	32 407,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD CHARGEE DE MISSION MUTUALISATION	
ATTACHE	A	ADM	469	35 568,00	A CONTRAT DE PROJET	CDD CHARGE DE MISSION VELO	
ATTACHE	A	ADM	444	29 338,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD CHARGEE DE MISSION PVD	
ATTACHE	A	ADM	550	57 500,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDI DIRECTRICE DE CABINET	
ATTACHE	A	ADM	444	29 327,00	A CONTRAT DE PROJET	CDD CHARGEE DE MISSION PAT/LEADER	
ATTACHE	A	ADM	469	29 799,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD CHARGEE DE MISSION PAT/LEADER	
INGENIEUR	A	TECH	646	44 726,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD RESPONSABLE SERVICE EAU	
INGENIEUR	A	TECH	424	33 142,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD CONSEILLER ENERGIE PARTAGEE	

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	375	24 413,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD GESTIONNAIRE FARU
REDACTEUR	B	ADM	431	28 431,00	A CONTRAT DE PROJET	CDD COORDINATEUR DES BIBLIOTHEQUE
REDACTEUR	B	ADM	401	29 356,00	332-8-2° BESOIN DU SERVICE	CDD GESTIONNAIRE RH
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				728 520,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 141-1 du CGFP. Les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois communs (2 000 hab.) et des groupements de communes (10 000 hab.) dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrats territoriaux sur emploi permanent - peut être remplacé par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concourant remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'attribution des emplois mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1-343-3 : Emplois particuliers - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
333-1-333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-12 : Collaborateurs de cabinet.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV
B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			0,00
SOLURIS			0,00
SYNDICAT MIXTE SCOT			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BF 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	410 810,00	410 810,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 219 568,00	2 219 568,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 808 758,00	1 808 758,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BP 2026

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		410 810,00	I 410 810,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		360 810,00	360 810,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	345 810,00	345 810,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	15 000,00	15 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	50 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BF 2026

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 219 568,00	III 2 219 568,00
Ressources propres externes de l'année (a)		965 000,00	965 000,00
10222	FCTVA	965 000,00	965 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 254 568,00	1 254 568,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	51 476,00	51 476,00
28031	Frais d'études	13 544,00	13 544,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	35 484,00	35 484,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	8 094,00	8 094,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	33 280,00	33 280,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	20 000,00	20 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	18 048,00	18 048,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	24 100,00	24 100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	108,00	108,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 110,00	1 110,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 240,00	1 240,00
281318	Autres bâtiments publics	7 000,00	7 000,00
281321	Immeubles de rapport	8 542,00	8 542,00
281351	Bâtiments publics	12 710,00	12 710,00
28138	Autres constructions	13 750,00	13 750,00
28151	Réseaux de voirie	196 524,00	196 524,00
28152	Installations de voirie	30 965,00	30 965,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 753,00	1 753,00
281533	Réseaux câblés	519,00	519,00
281534	Réseaux d'électrification	4 415,00	4 415,00
281538	Autres réseaux	2 261,00	2 261,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	27 072,00	27 072,00
28181	Installations générales, aménagt divers	6 473,00	6 473,00
281828	Autres matériels de transport	19 519,00	19 519,00
281838	Autre matériel informatique	41 197,00	41 197,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	29 085,00	29 085,00
28185	Matériel de téléphonie	1 269,00	1 269,00
28188	Autres immo. corporelles	69 550,00	69 550,00

AR Prefecture

017-200041199-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu Le 18/12/2025

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
282828	Autres matériels transport (affectation)	480,00	480,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	565 000,00	565 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

AR Prefecture017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF
Reçu le 18/12/2025

CDC AUNIS ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

V = ARRETE ET SIGNATURES**V****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/11/2025

Présenté par Le Président (1),

A Ferrieres, le 03/12/2025

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A Ferrieres, le 03/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Communautaire (2),(3).

M. AUGERAUD, délégué du Gué d'Alléré,	
M. AZAMA, déléguée de Charron,	
M. BODIN, délégué de Marans,	
M. BONCENS, délégué de La Greve sur Mignon,	
M. DENIS, délégué suppléant de Saint Cyr du Doret,	
M. FAGOT, délégué d'Andilly les Marais,	
M. FONTANAUD, délégué de Saint Sauveur d'Aunis,	
M. GALLIOT, délégué de Marans,	
M. LECORGNE, délégué de Longèves,	
M. MARCHAL, délégué de Marans,	
M. NEAU, délégué de Nuaillé d'Aunis,	
M. PAJOT, délégué de Saint Ouen d'Aunis,	
M. PELLETIER, délégué de La Laigne,	
M. PRUNIER, délégué de Saint Jean de Liversay,	
M. ROUSSEAU, délégué de Ferrières,	
M. SERVANT, délégué de La Ronde,	
M. TAUPIN, délégué d'Angliers,	
M. TROUCHE, délégué de Saint Jean de Liversay,	
M. VENDITTOZZI, délégué de Villedoux.	

AR Prefecture

017-200041499-20251203-CCOM03122025-BF

Reçu le 18/12/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

M. VINATIER, délégué de Benon,	
Mme AMY-MOIE, déléguée de Saint Ouen d'Aunis,	
Mme ARNAULT, déléguée de Benon,	
Mme BOIREAU, déléguée de Courçon,	
Mme DUPE, déléguée de Saint Sauveur d'Aunis,	
Mme LAFORGE, déléguée de Marans,	
Mme MATEO, déléguée de Saint Jean de Liversay,	
Mme SINGER, déléguée de Villedoux.	
Mme THORAIN, déléguée de Marans,	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.